DÉBAT PUBLIC VRAL

Audition publique de Catherine LEVRAUD Présidente du groupe des élus Verts Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



Mercredi 17 mai à 18h à Marseille



SE DÉPLACER AUTREMENT

Philosophie générale :

- Non à la logique du tout-autoroutier
- Oui au report modal par voie fluviale, ferrée et maritime
- Pour un scénario volontariste de développement soutenable fondé sur la réduction des gaz à effet de serre, la prise en compte de la fin du pétrole bon marché, la relocalisation de l'économie...

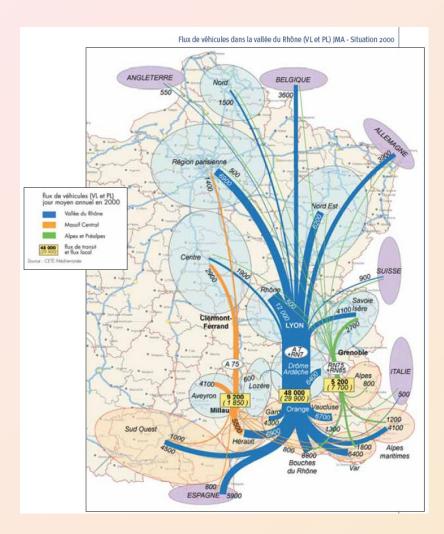
INTRODUCTION

- Enfin un débat public sur un champ et une aire globale : la politique des transports à l'échelle d'un territoire de vie
- Suspension de tous les projets et décisions sur les infrastructures de transports dans le grand Sud Est
- Regret quant à l'antériorité des débats LGV Paca, LGS, Fos 2XL...
- Regret quant à l'exclusion du périmètre du débat de la partie provençale et alpine

NOUS DEMANDONS LA RÉALISATION D'UNE CONTRE-ÉTUDE INDÉPENDANTE CONCERNANT :

- les prévisions de trafic fret et voyageurs sur les axes rhôdanien et latin
- fondée sur un scénario alternatif et volontariste
- prenant en compte la fin du pétrole bon marché
- les coûts externes des transports routiers en termes environnementaux, sanitaires et fonciers
- les perspectives de report modal par l'optimisation des infrastructures existantes et la création de nouvelles infrastructures ferroviaires

LE REJET DU SCENARIO FATALISTE DE CROISSANCE CONTINUE DU TRAFIC SUR LES AXES RHODANIEN ET LATIN:



Dans 15 ans:

+30% sur l'A7

120 000 véhicules par jour sur l'A7

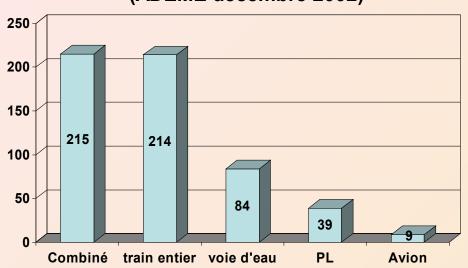
= 1,5 véhicule par seconde (toute la journée)

NOUS PRÔNONS EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENTS

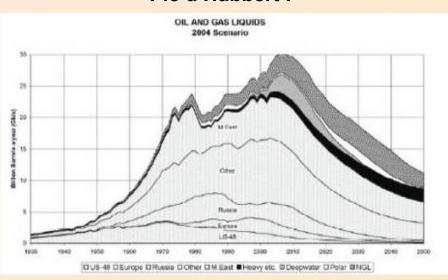
⇒la prise en compte de la crise énergétique globale

- * réduire notre dépendance aux ressources fossiles (pétrole et gaz notamment)
- lutter contre l'effet de serre et le changement climatique

Efficacité énergétique comparée (ADEME décembre 2002)



Pic d'Hubbert :



⇒la lutte contre les déplacemen inutiles et contraints



- refus de la logique de production low-cost (coût réduit du transport, main d'œuvre délocalisée à bas prix)
- incitation à l'éco-citoyenneté (co-voiturage, transports collectifs, modes doux)
- lutter contre les transports à vide (routier essentiellement)
- * repenser l'urbanisme : recentrer la ville (ville rassemblée, mixité habitat/travail/commerce)
- lissage des périodes de pointes (exemple des départs en vacances)
- utilisation des nouvelles technologies : choisir l'octet plutôt que le baril (vidéoconférence, télétravail...)

⇒de nouveaux modes de production et de consommation : agriculture de proximité avec circuits courts de distribution, économie relocalisée...

UNE NÉCESSITÉ : RELOCALISER L'ÉCONOMIE POUR OPTIMISER LES FLUX DE MARCHANDISES

- relations producteurs/consommateurs : en PACA, seulement 7% des aliments consommés sont d'origine fermière locale
- Les 1000 camions par jour d'Almeria acheminant des fraises d'Espagne vers l'Europe du Nord + le pot de yaourt de l'ADEME
- la nécessité d'une alter-mondialisation : coopération Nord-Sud, développement local, penser la souveraineté alimentaire...

⇒une optimisation des infrastructures existantes et un report modal de la route vers le rail, le transport fluvial et maritime et les circulations douces

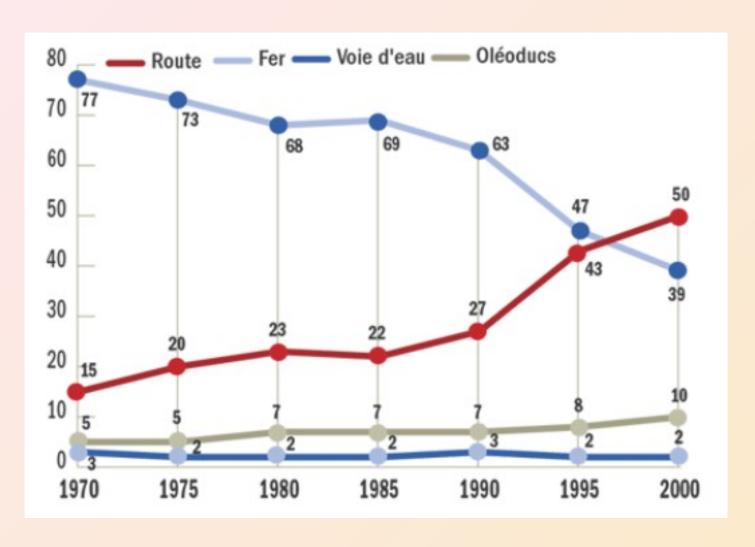
NÉCESSITÉ DU REPORT DE LA ROUTE SUR LE RAIL ET LE FLEUVE

- Agir face réchauffement climatique (respect du "Facteur 4")
- Intégrer la cherté pétrolière (Pic d'Hubbert, interrogations sur l'alternative des biocarburants)
- Lutter contre les pollutions atmosphériques (pics d'ozone...)
- Sans oublier les autres nuisances (foncier, agriculture, paysages...)

⇒une optimisation des infrastructures existantes ...

ÉLÉMENTS CLÉS DU REPORT MODAL

- intégration des coûts externes à travers des taxations
- exemple de la RPLP suisse (financement des infrastructures ferroviaires)
- arrêt de toute nouvelle offre autoroutière
- mise à disposition d'infrastructures ferroviaires permettant l'accueil des marchandises :
 - contournement des agglomérations provençales
 - Lyon-Turin et Montgenèvre
 - plate-formes intermodales (ex : Miramas, Les Arcs, Fos...)
- cas particulier du fleuve Rhône : l'infrastructure existante permet d'augmenter le trafic par 6



Changer la donne!

⇒ le financement de nouvelles infrastructures par une fiscalité écologique (taxe carbone, taxation des poids lourds pour financer des projets ferroviaires...), fiscalité qui doit permettre ainsi un rééquilibrage économique entre les différents modes de transport

